

Avis de non-reconduction du bail par le locataire

(Ce modèle d'avis sera utilisé par le locataire qui n'a pas reçu d'avis d'augmentation de loyer ou de modification d'une autre condition du bail; autrement, il existe un modèle d'avis spécifique)

Avis à

Nom du propriétaire

Nom du propriétaire

Adresse des lieux loués : _____

Vous êtes avisé que le bail ne sera pas reconduit; je quitterai les lieux au plus tard à la fin du bail, le _____

Nom du locataire	Signature	(Date)	(Numéro de téléphone)
------------------	-----------	--------	-----------------------

Nom du locataire	Signature	(Date)	(Numéro de téléphone)
------------------	-----------	--------	-----------------------

(Utiliser si remis en main propre)

Je, soussigné, accuse réception de l'avis de non-reconduction du bail

le _____ Signature du propriétaire Signature du propriétaire

(voir verso)

AVIS DE NON-RECONDUCTION DU BAIL PAR LE LOCATAIRE

Tableau des délais d'avis de non-reconduction du bail par le locataire

Pour mettre fin à un bail à durée indéterminée ou éviter la reconduction d'un bail à durée fixe	Locataire qui n'a pas reçu d'avis augmentant le loyer ou modifiant une autre condition du bail	Locataire de la chambre qui n'a pas reçu d'avis augmentant le loyer ou modifiant une autre condition du bail	Locataire qui a reçu un avis augmentant le loyer ou modifiant une autre condition du bail (y compris le locataire d'une chambre)
BAIL DE 12 MOIS OU PLUS	Entre 3 et 6 mois avant la fin du bail	Entre 10 à 20 jours avant la fin du bail	Dans le mois qui suit la réception de l'avis du propriétaire
BAIL DE MOINS DE 12 MOIS	Entre 1 et 2 mois avant la fin du bail		
BAIL À DURÉE INDÉTERMINÉE	Entre 1 et 2 mois avant la fin souhaitée du bail	Entre 10 à 20 jours avant la fin souhaitée du bail	

Le locataire qui désire quitter son logement à la fin de son bail à durée fixe ou mettre fin à son bail à durée indéterminée, doit aviser son propriétaire dans les délais indiqués au tableau ci-dessus.